ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bénéfices

Question écrite n° 100660

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la promesse faite par le Président de la République lors de son passage à la télévision le 25 janvier 2010 de partager en trois parties égales les profits des entreprises. À l'occasion de cette émission télévisée, le Président de la République s'est montré très ferme sur le thème du partage des profits par tiers entre les salariés, les actionnaires, et l'entreprise. Il lui rappelle qu'il avait lui-même lancé cette idée en février 2009. Il semblerait que, devant le refus du Medef, rien de concret n'a été fait depuis. La question est donc toujours en suspens, malgré l'ultimatum fixé par le chef de l'État. Il lui demande donc quel avenir le Gouvernement souhaite réserver à cette mesure qui intéresse l'ensemble de nos concitoyens qui sont salariés.

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100660
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1661
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)